

**ASSOCIATION DES EDUCATEURS  
FREINET DE L'ECOLE MODERNE  
A.E.F.E.M/CONGO**

---

**Concerne : Participation des écoles publiques  
aux activités de l'A.E.F.E.M**

Déjà à l'époque du Zaïre, l'enseignement a été nationalisé jusqu'à présent l'enseignement au Congo est laïc. Toutes les écoles sont devenues publiques. A cause de la baisse du niveau de l'enseignement, l'Etat a rétrocédé certaines écoles aux communautés et a signé des conventions avec ces communautés. C'est ainsi que nous avons en RDC deux types d'enseignement :

- a. L'enseignement privé géré par les privés
- b. L'enseignement Public

Dans l'Enseignement public, nous avons des écoles conventionnées et des écoles non conventionnées. Les écoles conventionnées sont gérées par les communautés, catholiques, protestants, etc...

Les écoles non conventionnées sont gérées par l'Administration publiques.

Les écoles publiques conventionnées et non conventionnées sont payées par l'Etat.

Dans l'A.E.F.E.M, nous avons 225 enseignants repartis de la sorte 170 enseignants des écoles privées et 55 enseignants venant des écoles publiques conventionnées et non conventionnées.

Nos sensibilisations et informations, nous les faisons dans toutes les écoles sans distinction.

Nous invitons ces enseignants dans nos Assemblées et ils participent dans nos formations.

D'autre siègent dans notre Assemblée Générale.

Fait à Kinshasa, le 13 Juillet 2020

Pour l'A.E.F.E.M

**Thadé MUKENDI**

Président